



HAL
open science

”Les mutations des modèles confraternels en France aux XVIIe et XVIIIe siècles”

Bernard Dompnier

► **To cite this version:**

Bernard Dompnier. ”Les mutations des modèles confraternels en France aux XVIIe et XVIIIe siècles”. Les confréries de Corse. Une société idéale en Méditerranée, Albiana, pp.79-91, 2010. halshs-00671763

HAL Id: halshs-00671763

<https://shs.hal.science/halshs-00671763>

Submitted on 18 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informations sur le(s) auteur(s)	
Prénom et NOM de l'auteur	Bernard DOMPNIER
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation CHEC	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline	Histoire
Informations sur le dépôt	
Titre Sous-titre du texte	« Les mutations des modèles confraternels en France aux XVII ^e et XVIII ^e siècles »
Texte présenté à l'occasion de	
le	
Publié sous la direction de	
Publié dans	<i>Les confréries de Corse. Une société idéale en Méditerranée</i>
Lieu, éditeur, volume, n ^o , date, pagination	Ajaccio, Albiana / Corte, Musée de la Corse, 2010, p. 79-91.
Résumé en français	Le modèle confraternel connaît à l'époque moderne un certain nombre de mutations, étroitement liées aux objectifs de la Réforme catholique. Le nombre de confréries augmente sensiblement, notamment hors du monde urbain. Beaucoup ont désormais leur siège dans des églises paroissiales, sous un contrôle étroit du curé, tandis que les pratiques de solidarité touchent principalement à l'assistance spirituelle. dans l'ordre de la piété, une place croissante est faite aux pratiques individuelles (fréquentation des sacrements, prière, méditation, usage renforcé du livre de dévotion). La confrérie devient ainsi un moyen privilégié de rénovation des mœurs et de la piété.
Résumé autre langue	
Mots-clés	histoire religieuse ; catholicisme ; histoire moderne ; Réforme catholique ; confréries ; dévotions ; pratiques de piété

Les mutations des modèles confraternels en France aux XVII^e et XVIII^e siècles

Une approche rapide du phénomène pourrait laisser penser que les groupements de laïcs que l'on rassemble sous l'appellation générale de confréries traversent les siècles sans changement vraiment notable dans leur organisation et leurs fonctions; les titulatures elles-mêmes seraient marquées par une forte tradition, à peine troublée par de faibles inflexions, tel le passage de la fréquente référence médiévale au *Corpus Domini* au patronage du Saint-Sacrement, plus habituel à des époques plus récentes. Le monde des pénitents, quant à lui, fier de ses usages anciens et de son histoire, pourrait fournir l'exemple parfait de la stabilité des formes d'association des laïcs. Mais les études sur le catholicisme des siècles qui suivent le concile de Trente (1545-1563) renvoient une image assez différente des confréries. Temps de conquête et de reconquête pour l'Église romaine, les XVII^e et XVIII^e siècles sont ceux de grands bouleversements, qui ne peuvent les laisser à l'écart. Cette phase de "Réforme catholique" se traduit non seulement par des entreprises destinées à combattre le protestantisme ou à convertir les "sauvages" du Nouveau Monde, mais aussi par la définition de nouvelles normes de piété et de comportement pour l'ensemble des fidèles. Les missions lancées dans les campagnes par les jésuites et les capucins, suivies ensuite par d'autres congrégations, illustrent la volonté du clergé de reprendre en main et de transformer la religion des laïcs. Les confréries n'échappent évidemment pas aux processus en cours; bien plus, elles deviennent un instrument privilégié pour faire cheminer un nouveau modèle de vie chrétienne.

Les recherches sur les confréries se sont profondément renouvelées au cours des dernières décennies, surtout depuis que l'histoire religieuse a privilégié l'étude des pratiques, des croyances et des mentalités des fidèles ordinaires¹. Leurs archives, qui permettent d'aller au plus près de ces questions, ont fait l'objet de nombreux travaux touchant à leur recrutement social, à leur typologie ou encore à leur place dans la sociabilité². Depuis quelques années, c'est sans doute la dimension proprement religieuse des confréries qui est au cœur de la recherche³, et c'est aussi sous cet angle qu'elles seront abordées ici, à la fois comme reflet et comme agent de l'innovation dans le registre de la piété.

1. Des institutions paroissiales

L'origine des associations de type confraternel est évidemment très antérieure à l'époque qui nous intéresse. Pour partie donc, à côté de ses créations propres, l'époque moderne gère un héritage, fait de strates empilées et de structures diversifiées. Parmi ces dernières, souvent placées sous le patronage d'un saint, certaines ne sont ouvertes qu'à un groupe social particulier (les confréries dédiées aux patrons des métiers, qu'hébergent souvent les couvents des ordres mendiants), alors que d'autres ont un recrutement beaucoup plus large; les confréries du Saint-Esprit, dont la fonction est principalement de solidarité, accueillent même en leur sein, en certaines régions, la totalité des habitants de la localité. Dans les paroisses, le culte du Saint-Sacrement a souvent pris la forme d'une confrérie du *Corpus Domini*, dont la fonction principale est l'honneur rendu à l'hostie consacrée, notamment à travers l'entretien du luminaire. Puis, au XVI^e siècle surtout, même si le mouvement se poursuit au-delà, de nombreuses villes des régions méridionales ont accueilli un ou plusieurs groupements de pénitents, dans le contexte de l'émergence des communautés protestantes et des tensions interconfessionnelles, tandis que commençait aussi l'essor des confréries du Rosaire, toute entières tournées vers des finalités dévotionnelles.

Pour nombreuses qu'elles soient, les confréries nées avant le début du XVII^e siècle ne représentent rapidement qu'un minorité parmi celles que l'on peut répertorier, peut-être parce que certains

¹ Les travaux de Gabriel Le Bras ont jeté les lignes directrices d'un renouveau de l'histoire des confréries, qui s'affirme nettement à partir des années 1960, notamment avec la thèse de Louis Pérouas (*Le diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724. Sociologie et pastorale*, Paris, SEVPEN, 1964).

² Agulhon, Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968; Froeschlé-Chopard, Marie-Hélène, *La religion populaire en Provence orientale*, Paris, Beauchesne, 1980.

³ Froeschlé-Chopard, Marie-Hélène, 2006; Dompnier, Bernard, Vismara, Paola, 2008.

groupements anciens disparaissent, mais surtout parce que le mouvement de création est particulièrement vigoureux pendant une grande partie du siècle, et encore durant une partie du suivant. La densification de la carte des associations pieuses s'accompagne de plusieurs évolutions majeures de leur typologie. La première est assurément la prééminence désormais solidement établie des confréries que l'on appellera de dévotion, c'est-à-dire ouvertes à tous les fidèles qui, sans distinction d'état social, de profession ou de sexe, décident d'adopter les pratiques de piété que définit le règlement de l'association; l'entrée dans la confrérie correspond donc d'abord à une démarche de surérogation, c'est-à-dire d'accomplissement d'actes de piété ou de charité qui vont au-delà des strictes obligations du chrétien. Un autre trait marquant réside dans le foisonnement des titulatures, qui reflète la diversité des objets de la dévotion: les confréries dédiées aux saints demeurent nombreuses, mais les fondations nouvelles sont pour une bonne part tournées vers le Christ (Saint-Sacrement, Nom de Jésus, mais aussi Sainte-Famille, plus tardivement Sacré-Cœur), vers la médiation de la Vierge (Rosaire, Vierge des Sept-Douleurs, Vierge auxiliatrice) ou vers la mort et l'au-delà (Agonisants, Suffrage). Les titulatures composées sont relativement fréquentes, associant plusieurs intercesseurs ou objets de piété, souvent à la suite de la réactivation d'une ancienne confrérie dont la dénomination adjoint désormais au titre originel une nouvelle dévotion; parfois aussi, les titres cumulatifs correspondent à la fusion de plusieurs groupements qui peinent à conserver séparément un nombre important d'inscrits. L'accroissement du nombre global des confréries traduit aussi une plus grande dissémination sur le territoire. Le phénomène, majoritairement urbain jusqu'au XVI^e siècle, touche maintenant les bourgs et même les villages. Dans certains diocèses, au milieu du XVIII^e siècle, presque toutes les paroisses, y compris à la campagne, comptent une confrérie du Saint-Sacrement et une autre du Rosaire. Dans la pratique, la première est alors souvent masculine et la seconde féminine, même si la règle n'est pas absolue. Toujours est-il que la présence des femmes se renforce dans les confréries tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, alors que beaucoup de groupements anciens étaient réservés aux hommes. Indubitablement support de l'attachement des femmes à la religion, la confrérie peut aussi être un lieu de sociabilité féminine.

Le trait majeur du nouveau panorama confraternel est toutefois assurément à rechercher dans la répartition de leurs sièges: la majorité des confréries est désormais établie dans des églises paroissiales. Certes des fondations nouvelles ont lieu dans les églises conventuelles, mais leur nombre demeure limité. Les ordres masculins les plus actifs de la Réforme catholique, qu'il s'agisse des jésuites, des capucins ou des carmes déchaux, considèrent leurs maisons comme des lieux de retraite du monde et répugnent de ce fait à multiplier les associations dévotionnelles de laïcs dans leurs églises. Les confréries qui y sont hébergées correspondent pour la plupart aux nouvelles dévotions dont les réguliers se font les propagateurs et qui prennent ainsi racine dans leurs églises dans un premier temps, avant de se répandre ensuite plus largement; les confréries du Rosaire, que diffusent les dominicains, ou ultérieurement celles du Sacré-Cœur, promues d'abord par les jésuites et les visitandines, fournissent des exemples de cette diffusion en étapes successives. La stratégie des ordres féminins est peut-être différente à cet égard; cloîtrées, les moniales trouvent dans l'installation de confréries dans leurs églises le support de réseaux relationnels qui, sur la base de la piété, les lient à la société urbaine. D'autres fondations ont lieu dans des chapelles ou des oratoires particuliers. Mais le siège de la plupart des nouveaux groupements est établi dans une église paroissiale, souvent à un autel latéral qui devient leur lieu de culte et qu'ils ornent d'une toile dédiée à l'objet de leur dévotion; les nombreuses représentations encore visibles aujourd'hui du Rosaire, de la mort de saint Joseph ou du Sacré-Cœur, attestent de manière quasi assurée l'existence ancienne d'une association pieuse.

Cette prééminence des églises paroissiales tient à la préférence qui leur est accordée par tous les fondateurs de confréries. Ainsi les missionnaires qui parcourent bourgs et campagnes se munissent très tôt des pouvoirs utiles à l'érection de groupements dévots, qu'ils établissent toujours dans l'église paroissiale. Parfois, ce sont les évêques qui, au cours de leurs visites pastorales ou par la promulgation de mandements, procèdent à de telles fondations. Dans d'autres cas encore, l'initiative de la création d'une confrérie paroissiale revient conjointement au curé et à un groupe de laïcs dévots, dans une démarche dont n'est sans doute pas absente l'émulation avec les localités voisines. L'attraction de l'église paroissiale se fait même sentir sur les pénitents, pourtant si jaloux traditionnellement de disposer d'une chapelle propre; de nouveaux groupements qui voient le jour au XVII^e siècle, et tout particulièrement les pénitents du Saint-Sacrement de l'aire lyonnaise et dauphinoise, choisissent fréquemment comme lieu d'assemblée et de culte la tribune de l'église.

L'installation de la majorité des confréries dans l'église peut être tenue pour une traduction de la conception du culte et de la vie de piété dans le catholicisme tridentin. Dans le sillage du concile, le fidèle est de plus en plus nettement défini comme un paroissien. Son curé, désormais mieux formé, lui transmet la Parole divine par son enseignement et sa prédication et lui communique la grâce divine par l'administration des sacrements; conscient de ses responsabilités à l'égard du troupeau qui lui est confié, il organise les pratiques cultuelles utiles à ses ouailles et contrôle leur comportement. Avec l'appui de l'évêque, qui fait lui-même preuve d'une grande vigilance sur l'accomplissement de leurs devoirs par les curés, ceux-ci font donc de la paroisse et de son église le lieu quasi exclusif des manifestations de la piété qui, quand elles ne sont pas organisées par eux, doivent du moins se dérouler avec leur assentiment. Il en va ainsi pour les confréries, dotées de plus en plus souvent de règlements élaborés l'autorité épiscopale qui les place sous la tutelle du curé. Celui-ci intervient donc dans le choix de leurs officiers, contrôle leurs comptes, voire décide des admissions de nouveaux membres. Par ailleurs, les exercices particuliers des confrères ne les dispensent nullement de leurs obligations de paroissiens, à commencer par la messe dominicale; aussi ne sauraient-ils se dérouler aux mêmes horaires que les offices célébrés par le curé. Bien plus, la confrérie est utilisée comme un moyen d'accroissement de la dévotion collective des fidèles: sa participation en corps aux processions en rehausse l'éclat, et le soin qu'elle apporte à l'entretien d'un autel permet de stimuler la piété de chacun. Quant au comportement des confrères, il doit se signaler par son exemplarité et servir de modèle aux autres paroissiens. À divers titres, la confrérie est ainsi tenue pour un instrument au service de la pastorale du clergé.

2. Anciennes et nouvelles solidarités

Depuis les origines, l'existence des confréries est empreinte d'une forte dimension de sociabilité, faite de plaisir de se retrouver et de quête d'intégration, d'échange de services matériels et spirituels, parfois aussi de partage d'œuvres communes de charité. Les pratiques médiévales, dans lesquelles s'enracinent celles de l'époque moderne, ont fait l'objet d'études approfondies, qui mettent en évidence l'importance du "faire corps" dans les sociétés anciennes⁴. Le nom même de "frère" adopté pour désigner les membres des associations renvoie à un idéal évangélique, fondé sur la solidarité, qui présente la charité comme une voie assurée du salut. Les confréries modernes demeurent, à des degrés divers, des structures de sociabilité. Mais le clergé engage un combat contre certains de leurs usages, trop entachés à ses yeux d'une dimension profane, comme le sont les réjouissances - banquets, danses - qui marquent le jour de la fête du saint patron dans les plus anciennes confréries. Celles qui, placées sous le vocable du Saint-Esprit, ont l'habitude d'organiser pour la Pentecôte de grands repas auxquels prennent part riches et pauvres de la communauté, parfois au terme d'une procession accompagnant les vivres qui seront partagés, sont sommées par les évêques de cesser de telles pratiques; de manière plus discrète, le contrôle des dépenses des confréries par les curés vise à empêcher qu'une partie des revenus soit affectée à des dépenses extérieures à la finalité religieuse. Après le concile le Trente, l'Église refuse strictement le mélange du sacré et du profane et, en conséquence, ne tolère plus qu'une sociabilité confraternelle mue par la seule dévotion. Toutefois, à l'évidence, la nécessité de réitérer régulièrement injonctions et menaces tout au long de la période considérée témoigne d'un fort attachement des laïcs à leurs usages festifs, quasiment indéracinables, et démontre que le plaisir du partage demeure au cœur de la vie confraternelle. Les confréries les plus récentes, créées à des fins dévotionnelles, imitent elles-mêmes assez souvent les plus anciennes par l'adoption de semblables rituels collectifs, auxquels est parfois affectée une partie du produit de leurs quêtes.

Les coutumes de solidarité interne, qui se rencontrent dans presque toutes les confréries et qui font elles aussi partie des héritages médiévaux, ne sont évidemment pas combattues par les clercs. Au contraire, elles s'épanouissent à l'époque moderne. Les confrères malades sont assistés spirituellement et parfois secourus matériellement s'ils sont dans le besoin. Surtout, si l'un d'entre eux entre en agonie, tous les membres de l'association en sont avertis et prient pour lui, individuellement ou collectivement, tandis que le prêtre qui a la charge de la compagnie vient lui administrer les derniers sacrements. En cas de décès, de manière analogue, tous les associés s'acquittent de prières pour le repos de l'âme du défunt; puis la confrérie prend en charge la dépouille mortuaire, pourvoit à la fourniture de cierges et organise le convoi

⁴ Vincent Catherine, 1994.

funéraire, non sans que le déroulement des obsèques suscite parfois - dans le cas des confréries les plus indépendantes des paroisses - des conflits de compétence avec le curé. Ultérieurement des messes sont célébrées, et une fois par an un service solennel est organisé pour l'ensemble des confrères décédés. Cette solidarité spirituelle tend à se renforcer au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Parfois même, elle est rigoureusement codifiée, avec des "infirmiers" désignés par quartier, chargés de visiter les malades et d'informer les responsables de la compagnie.

Aux marques réciproques de fraternité s'ajoutent parfois des pratiques de charité à l'égard de fidèles extérieurs à la confrérie, reprises elles aussi d'usages plus ou moins anciens. La plus courante est celle de l'aumône aux pauvres; provenant de contributions des confrères et parfois de quêtes, elle est désormais fréquemment attribuée à des institutions plutôt qu'à des particuliers. Certaines confréries incluent dans les obligations de leurs membres d'autres œuvres de miséricorde, telles que la visite des hôpitaux ou des prisons, voire l'assistance des condamnés à mort, comme le font les pénitents noirs, souvent placés sous le titre de Saint-Jean-Décollé, ou encore certaines confréries dites de la Miséricorde; d'autres associations, notamment celles qui ont saint Jacques pour patron, accueillent pour leur part les pèlerins de passage. Parmi les fondations du XVII^e siècle, il en est même qui se donnent explicitement un but d'assistance. L'exemple le plus célèbre en est assurément celui des Dames de Charité fondées par Vincent de Paul; mais les confréries de la Doctrine chrétienne, qui enseignent le catéchisme, appartiennent à la même catégorie. Quand on connaît la valeur qu'accorde le XVII^e siècle à la charité, conçue comme un moyen de mettre les plus pauvres et les plus ignorants sur le chemin du salut, dont leur condition tend à les écarter, il est presque surprenant que les confréries dédiées à l'aide du prochain ne soient pas plus nombreuses. Ce constat conduit à une double remarque: d'une part, l'assistance est de plus en plus souvent prise en charge par des institutions spécialisées, régies notamment par des congrégations religieuses, choix à mettre en relation avec un souci d'efficacité; de l'autre, la confrérie est principalement envisagée comme une structure de dévotion, visant au perfectionnement spirituel de ses membres; leurs gestes charitables s'inscrivent dans cet objectif, mais ne sont que rarement au cœur des motifs de l'association.

En revanche, la solidarité spirituelle peut constituer un objet autour duquel des fidèles se rassemblent dans une confrérie. La majeure partie des associations qui relèvent de cette catégorie portent une titulature en rapport avec les fins dernières. Certaines d'entre elles consacrent leurs prières au soulagement des âmes du Purgatoire, tandis que d'autres se proposent d'aider spirituellement les fidèles à l'agonie. Elles ont en commun de témoigner de la place que prend la préoccupation du salut individuel dans le catholicisme de l'époque moderne. Les confréries dédiées aux âmes du Purgatoire adoptent souvent une titulature qui intègre le terme de "suffrage", manière de dire que leurs pratiques s'appuient sur la croyance en la communion des saints: les vivants peuvent intercéder pour diminuer les souffrances des défunts par l'application de leurs prières. La plupart du temps, le titre de ces confréries comporte aussi le nom d'un saint - le plus fréquemment la Vierge Marie -, intercesseur privilégié auprès de Dieu pour obtenir cette réduction des peines du Purgatoire. Toutefois ces confréries du Suffrage demeurent peu nombreuses en France, sans doute parce que l'ensemble des associations, quelle que soit leur titulature, donnent à leurs membres défunts la garantie de prières et de messes régulières⁵. C'est même là l'une des explications de leur succès depuis les derniers siècles du Moyen Âge. Et la fréquence de l'iconographie du Purgatoire sur les autels de confréries diverses, à commencer par celles du Rosaire, achève de convaincre d'une attention largement partagée au sort des âmes en souffrance⁶.

Les confréries des agonisants, présentes en France à partir des années 1640, témoignent aussi parfaitement de la puissante certitude d'une efficacité de la solidarité spirituelle. Fondées sur la conviction que le moment de l'agonie constitue un passage redoutable, au cours duquel se joue la destinée de l'âme, elles veulent faire profiter de l'assistance de leurs prières ceux qui se trouvent en cette ultime étape de la vie. La dévotion y est "à la fois collective et individuelle, régulière et occasionnelle"⁷. Le plus souvent, les seuls bénéficiaires de leurs prières sont leurs propres membres. Mais d'autres compagnies ont une conception plus extensive des destinataires de leurs secours. Lorsque les ursulines de Saint-Étienne demandent en 1658 à l'archevêque de Lyon d'approuver l'association qu'elles veulent ériger en leur

⁵ Froeschlé-Chopard, Marie-Hélène, 2006, p. 236-237

⁶ Vovelle, Gaby et Michel, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence d'après les autels des âmes du purgatoire. XV^e-XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1970; Vovelle, Michel, *Les âmes du purgatoire ou le travail du deuil*, Paris, Gallimard, 1996.

⁷ La formule est de Françoise Hernandez, Être confrère des Agonisants ou de la Bonne Mort aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans Dompnier, Bernard, Vismara, Paola, 2008, p. 322

monastère pour "aider les âmes à se sauver", elles soulignent ainsi que " tous les jours, à toute heure et à tous momans se trouve par tout le monde milliasse de personnes dans l'agonie, et par consequant, dans le plus grand des travaux et des périlz de toute la vie et bien souvant dans le délaissemant et privation des sacremens, et recommandation de l'âme, parmy les guerres, sur les eaux, dans le feu et de mort soudaine et impreveue, en la compaignie et parmy les infidelles"⁸. La "compassion" qu'éprouvent les laïcs qui se regroupent chez ces religieuses est donc universelle, et non limitée aux membres de leur association; la solidarité spirituelle trouve ainsi à s'exprimer à l'échelle du monde. Quels que soient les bénéficiaires toutefois, celui qui s'engage dans la prière pour les agonisants en tire personnellement un double profit: il a la certitude qu'il sera à son tour accompagné lors de son trépas; sa dévotion le conduit par ailleurs à ne jamais oublier les enjeux de ce moment, et donc à s'y préparer sans relâche. Dans la diversité de leurs activités et de leurs dévotions, les confréries de la Réforme catholique constituent toujours une préparation au salut.

3. Les formes de la piété

L'expression collective de la piété fait partie des principaux éléments constitutifs de la vie confraternelle. Pour le moins une fois par an, le jour de la fête de "son" saint, la confrérie rassemble ses membres dans une église pour une célébration religieuse. Bien souvent, évidemment, elle apparaît en corps pour d'autres solennités encore, qu'elle en porte la responsabilité ou qu'elle contribue seulement à en rehausser l'éclat. À l'époque moderne, les pénitents se distinguent par l'importance de leurs dévotions collectives: disposant d'un lieu de culte qui leur est propre, ils s'y retrouvent les dimanches et les jours de fête du Christ et de la Vierge pour y réciter et y chanter ensemble l'office, ou du moins matines et vêpres; ils solennisent particulièrement plusieurs fêtes du calendrier, à commencer par la Semaine sainte et ont une intense activité processionnelle, organisant généralement un cortège propre un dimanche par mois et s'associant à d'autres. La forte visibilité des pénitents, choisie dès leurs origines pour affirmer la foi catholique dans un contexte de conflits confessionnels, s'exprime de manière privilégiée à travers leurs cérémonies collectives. Mais ils ne sont pas seuls à se réunir pour des exercices de piété. Beaucoup de confréries proposent à leurs membres des exercices communs, dont une procession, l'un des dimanches de chaque mois, souvent le premier pour celles du Rosaire et le troisième pour celles du Saint-Sacrement. Ces dernières s'emploient à accroître l'honneur dû à l'eucharistie par l'entretien du luminaire, comme le faisaient déjà les fratries médiévales du *Corpus Domini*, mais surtout, désormais, par des actes collectifs de vénération (offices, messes, saluts du Saint-Sacrement), dont le nombre et la solennité culminent à l'occasion de la Fête-Dieu et de son octave.

Sans qu'elles soient une entière nouveauté de la période postérieure au concile de Trente, les pratiques de piété que le confrère doit accomplir individuellement prennent une place croissante au fil des décennies et représentent rapidement la majeure part de ses obligations. Dans toutes les confréries de dévotion, il lui est demandé de prier matin et soir dans sa maison et d'assister fréquemment à la messe, si possible quotidiennement aussi. À cette base commune à toutes les confréries, s'ajoutent des exercices particuliers en rapport avec la piété propre de chacune, tels que la récitation de litanies ou d'actes divers, ou plus simplement d'un nombre fixe de Pater et d'Ave chaque jour, par exemple pour les agonisants ou les âmes du Purgatoire. C'est toutefois ailleurs que dans ces accumulations de prières, dont la pratique du Rosaire dans les confréries placées sous ce titre constitue une parfaite illustration, qu'il faut rechercher la véritable originalité des nouvelles confréries, imitées bientôt par de plus anciennes. Elle réside tout d'abord dans une invitation à la réception régulière des sacrements, selon une fréquence qui devient plus intense au cours du XVII^e siècle. Toutes les confréries de dévotion encouragent leurs membres à communier d'abord à l'occasion des grandes fêtes, puis une fois par mois, c'est-à-dire beaucoup plus souvent que ne le fait la majorité des fidèles. Le respect dû au Saint-Sacrement, qui doit être reçu par un fidèle en état de grâce, conduit parallèlement au développement de la pratique de la confession, conseillée avant chaque communion et, avec elle, à l'habitude de l'examen de conscience. La communion est aussi l'occasion de la récitation d'autres prières, particulièrement intimes, de préparation d'une part, d'action de grâces de l'autre; elle intensifie ainsi la relation personnelle à Jésus.

C'est précisément la place qu'elles accordent à l'oraison mentale et à la méditation qui constitue la seconde dimension originale des confréries de dévotion. Même si l'on peut trouver des associations plus

⁸ Archivio storico del Vicariato (Rome), Arciconfraternità degli Agonizzanti, Aggregazioni (non classé)

anciennes qui adoptent ces pratiques, la nouveauté réside plutôt dans le caractère systématique de la proposition faite aux confrères, même aux moins avancés dans la quête spirituelle. Il s'agit toujours de leur faire dépasser l'oraison verbale pour les conduire à une relation plus affective avec Dieu, sur fond de méditation et de contemplation, nourrie parfois du dialogue avec un intermédiaire, tel que l'ange gardien ou un saint protecteur (saint Joseph par exemple). La pratique collective ou individuelle de la récitation du Rosaire doit être tenue pour le moyen le plus répandu de familiarisation à la méditation. Sur la toile de fond d'une prière simple, longuement répétée, le fidèle est invité à faire passer son esprit de manière très méthodique d'un "mystère" à l'autre, épisodes qui lui sont familiers et qu'il peut donc aisément se représenter. S'il prie devant l'autel du Rosaire, il dispose de surcroît, pour nourrir sa réflexion, des quinze images qui entourent la scène centrale. Même s'il ne sait pas lire, il trouve ainsi les supports nécessaires à une méditation, au moins rudimentaire.

Présents toutes les confréries des XVII^e et XVIII^e siècles, ces caractères nouveaux deviennent exclusifs de toute autre forme de dévotion dans quelques-unes d'entre elles, qui abandonnent toute dimension collective; la confrérie n'est plus alors que l'ensemble des fidèles qui s'engagent dans des pratiques de piété identiques. Symptomatiquement, le terme même de confrérie est alors délaissé dans la titulature au profit de celui d'association. Tel est le cas des associations de l'Adoration perpétuelle, dont les membres partagent seulement la pratique de se relayer pour vénérer l'hostie consacrée. Avec elles, il n'est plus question de prendre en charge l'apparat extérieur du culte eucharistique, mais de manifester une intense dévotion personnelle. Certaines associations de la Bonne Mort ne sont aussi que des groupements virtuels fondés sur le principe que leurs nombreux adhérents forment une chaîne continue de suffrages à travers le monde en faveur des personnes à l'agonie, non moins dispersées géographiquement. L'un des exemples les plus intéressants de ce type de structure dévotionnelle demeure toutefois celui des associations de l'Agonie de Jésus diffusées dans toute la catholicité par les jésuites, sur le modèle de celle qu'ils ont créée à Rome en 1648⁹. Certes, les fidèles qui s'enrôlent dans ce groupement sont invités à s'assembler périodiquement, mais l'exercice qui leur est alors proposé - dit "exercice de la mort" - est composé d'une méditation commune guidée par l'exhortation d'un religieux et effectuée devant l'image du Christ crucifié, à laquelle succèdent confession et communion. L'assemblée a pour seule fin de permettre à chacun de demander pour lui-même une bonne mort et de s'y préparer; le règlement prévoit aussi des pratiques privées de piété et de mortification, le vendredi notamment; en revanche, aucun cortège collectif n'est organisé pour la sépulture d'un associé qui vient de décéder. On est donc très loin de la solidarité devant la mort que proposent la plupart des confréries, et particulièrement celles des agonisants; tout se joue dans une entière intériorité, autour de la question du salut de soi.

La place que prennent la dévotion privée et la méditation a pour corollaire un usage croissant du livre. C'est en effet un autre trait majeur à souligner que le lien désormais très étroit entre piété confraternelle et lecture. Certes, il existait déjà antérieurement une pratique du livre, notamment chez les pénitents qui possèdent chacun un "bréviaire", souvent volumineux, imprimé spécialement pour leur confrérie pour les plus notables d'entre elles, et transmis de génération en génération dans les familles; rappelant l'histoire, les privilèges et les statuts de la compagnie, il contient surtout le texte des offices récités en commun. Certes aussi, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il existe des confrères dont la familiarité avec l'écrit est insuffisante pour qu'ils puissent appuyer leur dévotion sur le livre; les indications qui leur sont destinées dans les règlements substituent alors des Pater et des Ave aux autres formes d'expression de la piété. Mais le confrère qui sait lire devient progressivement la norme, même au village, et une abondante production imprimée lui est proposée. Il s'agit plus souvent d'opuscules que de livres, et l'on passe donc de l'ouvrage d'usage public qu'est celui des pénitents au livret que l'on feuillette en privé pour nourrir les exercices recommandés par les règlements de la confrérie; en termes économiques, c'est aussi le passage d'un livre coûteux, représentant un investissement, à un imprimé au coût réduit et donc plus accessible. Contenant des règlements et des conseils de vie, vantant les mérites des protecteurs choisis et proposant l'imitation de leurs vertus, ces opuscules sont surtout emplis de formules variées de prières, des plus simples aux plus longues (telles les litanies) et sont surtout destinés à favoriser la méditation. Nombreux sont ainsi ceux qui proposent des commentaires sur les mystères du Rosaire, ou encore des réflexions destinées à accompagner la réception des sacrements, voire certaines actions quotidiennes. La forme textuelle la plus intéressante qu'on y rencontre est assurément celle des "actes", brefs et souvent nombreux, adaptés à de multiples circonstances et destinés à mettre le fidèle sur le chemin d'une

⁹ Archivum Romanum Societatis Iesu (Rome), Rom. 148.

expression plus personnelle de ses sentiments de piété, au-delà des prières apprises par cœur, s'ils ne se transforment pas eux-mêmes en formules rituelles.

4. En forme de conclusion. Le confrère "moderne", un chrétien modèle

L'expression personnelle de la foi et de la piété apparaît ainsi comme l'une des caractéristiques majeures des confréries des XVII^e et XVIII^e siècles, d'autant que ce trait se renforce tout au long de la période considérée. Toutefois, il serait réducteur de considérer que toute la dévotion attendue des confrères relève du for privé, d'autant qu'à la même époque la Réforme catholique insiste fortement sur la nécessaire médiation du clergé dans le cheminement vers le salut. Tout se noue autour de la pratique sacramentelle, par laquelle le fidèle reçoit la grâce divine: l'Église encourage une fréquentation assidue de la confession et de la communion, mais elle exige aussi des dispositions intérieures permettant leur réception de manière à la fois digne et profitable; d'où l'exigence d'une intensité des sentiments de dévotion que doivent développer les exercices privés (oraison vocale et mentale, méditation). La lecture représente un moyen privilégié pour conduire à l'intériorisation et à l'expression de ces sentiments.

La ferveur du confrère se traduit aussi par le soin qu'il apporte à s'écarter du péché et à être toujours prêt pour l'instant du trépas. En retour du sérieux avec lequel il considère les enjeux de la vie terrestre, il reçoit les grâces spirituelles que distribue l'Église. Le nombre très important d'associations pieuses qui se tournent vers Rome pour obtenir des indulgences par le moyen de brevets pontificaux ou par l'agrégation à une archiconfrérie, témoigne à sa manière d'une assimilation du discours cléricale sur la mort et sur les dispositions qu'elle requiert. La doctrine des indulgences, amplement réactivée à l'époque moderne en dépit des critiques de la Réforme protestante, permet ainsi aux confréries d'apporter des assurances et un réconfort aux ultimes instants de la vie, en dépit de la crainte, voire de l'angoisse, que ceux-ci peuvent susciter. Si l'on considère aussi que les confréries garantissent à ceux qui en sont membres des prières et des services religieux avant et après l'instant de la mort, il faut conclure qu'elles ne rompent pas aux XVII^e et XVIII^e siècles avec la tradition de sécurité qu'apporte "l'être ensemble", même si la nature des protections change de registre pour se focaliser désormais sur l'au-delà.

Tout le comportement moral des confrères doit à son tour refléter leur détestation du péché et leur permanente tension vers le moment du trépas. Dès la floraison des pénitents au XVI^e siècle, et plus encore avec la multiplication des confréries de dévotion au XVII^e siècle, il est demandé à chacun d'adopter un mode de vie irréprochable. Le confrère fuit le blasphème, la violence et l'ivrognerie; son comportement sexuel est exempt de reproches; il fait primer la conciliation en cas de différend et cherche la réconciliation en cas de conflit. Évidemment, la tutelle cléricale favorise l'adoption de ces normes au sein des associations pieuses puisque les récalcitrants peuvent être réprimandés, voire expulsés, par le curé. Comme pour les pratiques personnelles de dévotion, le niveau des exigences s'élève au cours du XVII^e siècle. Les confréries contribuent donc à la discipline des comportements qui s'opère à l'époque moderne sous l'action conjointe des autorités civiles et religieuses. Peut-être faut-il surtout souligner que désormais la manière de vivre les actes du quotidien importe davantage que les gestes démonstratifs: la flagellation volontaire, que pratiquaient collectivement certains groupements de pénitents, se fait de plus en plus rare; la mortification de soi passe par une austérité discrète de tous les instants, et non plus par des pénitences corporelles rigoureuses. Une nouvelle fois, c'est donc une imprégnation complète de l'existence par la préoccupation du salut qui l'emporte.

Beaucoup de dévotions qui connaissent un important développement aux XVII^e et XVIII^e siècles au sein de l'univers des confréries doivent à leur tour être lues dans ce cadre de cette nouvelle manière d'envisager l'existence terrestre. Ainsi la dévotion à l'Ange gardien, qui en fait l'interlocuteur du fidèle au moment de chaque décision, peut-elle être considérée comme un moyen de faciliter la pratique de l'introspection et de l'examen de tout acte dans la perspective du salut. Quant à la dévotion à saint Joseph, dont le succès est particulièrement affirmé, elle ne saurait être limitée au rôle de protecteur des agonisants qu'il acquiert progressivement; l'image de Joseph que valorise la littérature de dévotion est celle de la totale soumission à la volonté divine, du silence et de l'humilité, sur fond d'accueil et de contemplation de Jésus. En d'autres termes, Joseph devient le prototype du chrétien tel que le souhaite la Réforme catholique, et les confréries placées sous son patronage invitent à se conformer à ses vertus.

Tous ces aspects le montrent, les confréries représentent pour le clergé un instrument de rénovation de la piété et des mœurs. Lieux d'élaboration et de mise en application d'une conception

exigeante de la vie chrétienne, instruments d'un façonnement des comportements, elles assurent aussi à leurs membres la distribution de bienfaits spirituels en nombre. Elles ont aussi vertu pédagogique, tant par l'émulation interne que par le spectacle de dévotion qu'elles offrent aux autres fidèles. De la sorte, progressivement remodelée dans son organisation, ses finalités et ses pratiques, la confrérie devient un instrument majeur pour la diffusion des idéaux de la Réforme catholique, dont elle offre à l'historien l'un des meilleurs miroirs.

Bernard Dompnier

Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire "Espaces et Cultures",

F-63000 CLERMONT-FERRAND

Bibliographie:

Bée, Michel, *La croix et la bannière. Confréries, Église et société en Normandie du XVII^e siècle au début du XX^e siècle*, thèse dactyl., Université Paris IV, 1991, 3 vol.

Dompnier, Bernard (dir.), *La circulation des dévotions*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2000 ("Siècles. Cahiers du CHEC", 12).

Dompnier, Bernard, Vismara, Paola (dir.), *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne (mi-XV^e - début XIX^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2008.

Froeschlé-Chopard, Marie-Hélène (dir.), *Les confréries, l'Église et la cité : cartographie des confrérie du Sud-Est*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1988.

Froeschlé-Chopard, Marie-Hélène, *Dieu pour tous et Dieu pour soi : histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Langlois, Claude, Goujard, Philippe (dir.), *Les confréries du Moyen Âge à nos jours : nouvelles approches*, Rouen, Publications de l'Université, 1995 ("Cahiers du GRHIS", 3).

Le Bras, Gabriel, « Les confréries chrétiennes: problèmes et propositions », *Revue historique du droit français et étranger*, 1940-1941, p. 310-363.

Lothe, José, Virole, Agnès, *Images de confréries parisiennes. Catalogue des images de confréries*, Paris, Mairie de Paris, 1992.

Pérouas, Louis, « La diffusion de la confrérie du Rosaire au XVII^e siècle dans les pays creusois », in *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 38, 1974, p. 431-448.

Simiz, Stefano, *Confréries urbaines et dévotions en Champagne (1450-1830)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2001.

Vincent, Catherine, *Les confréries médiévales dans le royaume de France. XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994.